

Date : 10/12/2014

Le pont-passerelle la nuit : un chemin de lumière vers le Mont-Saint-Michel

Par : -



Le nouveau pont-passerelle reliant le Mont-Saint-Michel au continent est sur le point d'être achevé. Débutés en octobre 2011, les travaux auront duré près de trois ans. L'agence Dietmar Feichtinger Architectes, en charge du projet, souhaitait un éclairage totalement intégré, discret et résistant aux conditions climatiques extrêmes de ce lieu insulaire. Pour répondre aux exigences de ce chantier hors du commun, LEC a réalisé des barreaux à LED de haute qualité, sur-mesure, en parfaite harmonie avec le site.

En concevant ce nouveau pont-passerelle, l'agence Dietmar Feichtinger Architectes voulait avant tout éviter de perturber la majesté de ce haut lieu patrimonial. L'ouvrage sur pilotis s'étend sur une longueur de 760 mètres et repose sur 134 poteaux d'acier. Des platelages en bois, en harmonie avec l'environnement, constituent le plancher. Des éléments séparateurs entre la voie piétonne et celle de circulation des navettes ont été installés sur la majeure partie du linéaire. Ils servent la sécurité des personnes cheminant le long de la passerelle tout autant que point de repos. Les visiteurs peuvent ainsi prendre le temps d'apprécier le spectacle de la nature sur ces espaces reconquis.

Évaluation du site

Ce site diffuse des articles concernant l'actualité de l'immobilier et de la construction, à l'intention des professionnels de ces secteurs d'activité.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 20

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

La mise en lumière de l'ouvrage se veut discrète, au service du Mont-Saint-Michel. 296 barreaux à LED 5620-Brunei mesurant 1,45 m chacun ont été réalisés sur-mesure par LEC. Intégrés sous le linéaire de séparation des deux voies, ils diffusent un éclairage uniforme et homogène sur une longueur de 430 mètres. Pour ne pas empiéter sur l'éclairage propre au Mont-Saint-Michel, ils sont dirigés vers le bas et éclairent uniquement le cheminement des piétons. Source de confort visuel, l'intensité lumineuse des barreaux à LED peut varier à tout moment depuis la centrale de pilotage située en amont du Mont-Saint-Michel. Les profilés d'encastrement faisant office de chemin de câble ont permis une mise en œuvre soignée et parfaitement intégrée à l'ouvrage.

Des barreaux à LED intégrés (sur-mesure), testés et résistants

Les barreaux à LED 5620-Brunei de LEC sont dotés de toutes les technologies nécessaires pour résister à l'environnement en milieu salin. Ils possèdent une certification IP 68, indice de protection optimal pour les zones immergeables. Le verre organique choisi est adapté aux conditions climatiques les plus extrêmes. Les diodes possèdent une très longue durée de vie tout en consommant un minimum d'énergie.

Pour s'assurer du parfait fonctionnement des LED et valider leur mise en œuvre ainsi que la luminosité des faisceaux, le bureau LEC a réalisé de nombreux essais in situ.

Ce nouveau pont-passerelle est déjà ouvert aux piétons et cyclistes depuis juillet 2014 et le deviendra dès décembre pour les transports publics.

Le Mont Saint-Michel retrouve son paysage maritime en 2015

Le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel est une opération d'intérêt national initiée en 1995 pour les études et débutée en 2005 pour les travaux ; elle s'achèvera en 2015. Il s'agit de restaurer profondément et de préserver pour longtemps le paysage maritime du lieu tout en renouvelant son approche touristique de manière plus respectueuse.

Dès 2009, un barrage générant des chasses d'eau au gré des marées a commencé un travail de désensablement des abords immédiats du Mont avec des effets déjà mesurés. En 2012, les stationnements ont été définitivement transposés sur le continent à capacité égale (2,5 km du Mont), avec des services et des navettes de transport (24h/24 et 7j/7). Depuis le 22 juillet dernier, le nouveau pont passerelle est accessible aux piétons et le deviendra pour les véhicules dès décembre 2014. L'opération s'achèvera en 2015 par la restauration du site, la destruction de la digue-route actuelle qui mène à l'édifice depuis 1880 et des anciens parkings. Entre le rythme des marées, l'instabilité du terrain et les aléas climatiques, les contraintes n'auront cessé de rythmer la vie du projet. Une fois l'ouvrage finalisé, le Mont-Saint-Michel, retrouvera peu à peu son aspect insulaire, en tout cas quelques jours par an, lors des grandes marées. Dans cette opération, l'État, l'Europe et les collectivités locales normandes et bretonnes agissent de concert. Le chef de file du Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel est la Région Basse-Normandie.